



Houilles, le 1^{er} août 2016

Chers amis sociétaires.

Une nouvelle saison débute le 1^{er} septembre prochain et commence par le renouvellement de nos licences UFOLEP et de nos adhésions club.

Comme l'année dernière, vous avez à choisir entre une licence Compétition, si vous souhaitez participer à des courses ou des BRS, et entre une licence non compétiteur dans le cas contraire.

Nous vous souhaitons bonne réception et bonne lecture des documents joints et nous nous tenons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Mais surtout, n'oubliez pas que sans licence vous n'êtes pas assuré et qu'en cas de problèmes les conséquences peuvent être importantes pour vous, vos compagnons de route, votre club et ses dirigeants.

Alors merci de bien vouloir nous retourner votre dossier complété dès que possible.

Sentiments sportifs.

Robert GAILLARD

Pièces jointes :

- dossiers de renouvellement de licence saison 2016/2017

15, rue de Crimée 78800 HOUILLES

Mail : clubcco@orange.fr

<http://www.cco78.com>



Commande de vêtements du CCO

Nom :

pas de chèque à la commande

	<u>Prix</u>	<u>S</u>	<u>M</u>	<u>L</u>	<u>XL</u>	<u>XXL</u>	<u>XXXL</u>	
Maillot manche Courte	44 €							
Maillot Manche Longue	48 €							
Veste 1/2 saison	59 €							
Veste d'hiver	77 €							
Coupe Vent	49,50 €							
Gilet Filet Dos	39 €							
Cuissard	48 €							
Corsaire	44 €							
Collant	59 €							
Gants Courts	17 €							
Chaussettes	8 €							
							<u>TOTAL GENERAL</u>	



CYCLO CARRILLONS OVILLOIS 15 Rue de Crimée 78800 Houilles
site internet : www.cco78.com Email : clubcco@orange.fr

DEMANDE DE LICENCE UFOLEP SAISON 2016 / 2017

FICHE DE RENSEIGNEMENTS :

NOM : _____ PRENOM : _____
ADRESSE : _____
DATE DE NAISSANCE : _____ PROFESSION : _____
TELEPHONE FIXE : _____ TELEPHONE Portable : _____
Email en majuscule : _____ Taille du maillot : _____ Taille du cuissard : _____
Je possède une licence dans une autre Fédération (FFC, FSGT, FFT, FFCT) : OUI NON
Date et signature _____

TARIFS DES LICENCES U.F.O.L.E.P

	ADULTES		JEUNES (-16 ans)		CONJOINT	
COTISATION CLUB obligatoire	41 €	41€	51 €	51 €	23 €	23 €
LICENCE UFOLEP non Compétiteur	49 €		38 €		49 €	
LICENCE UFOLEP compétiteur		85 €		47 €		85 €
TOTAL	90 €	126 €	89 €	98 €	72 €	108 €

Si une option complémentaire est choisie, un chèque du montant doit être joint au dossier.
(à établir à l'ordre du CCO)

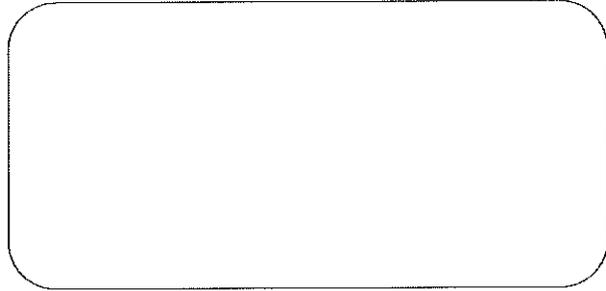
Pour rappel : Option 1 → 25.04€, Option 2 → 37.04€, Option 3 → 23.04€, réservée aux mineurs.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR:

- ⇒- présente demande de licence C C O 2016/2017 datée et signée,
 - ⇒- le bulletin d'inscription licence **UFOLEP** saison 2016/2017, complété et signé,
 - ⇒- un certificat médical datant de moins de 120 jours,
 - ⇒- un chèque à l'ordre du CCO (assurance de base incluse),
 - ⇒- 5 enveloppes timbrées à votre adresse,
 - ⇒- éventuellement un chèque à l'ordre du CCO correspondant à l'option choisie pour **l'assurance complémentaire (option facultative, document joint à remplir et à signer)**.
- A déposer au siège du club : 15 rue de Crimée 78800 HOUILLES.***

Toute demande de renouvellement de licence doit être **impérativement effectuée avant le 1 er septembre 2016** pour conserver ses droits à l'assurance en cas d'accidents. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.
Une aide à la souscription des licences sera assurée le samedi 3 septembre 2016 à 14 H pour ceux qui le souhaitent.

Et si vous choisissiez des garanties complémentaires sur mesure pour optimiser votre protection ?



Il est de notre devoir de vous informer de la possibilité qui vous est offerte de souscrire, en plus des garanties de base, des garanties complémentaires plus importantes en cas d'accident corporel lié aux activités sportives.

La solution sur mesure : l'UFOLEP a souscrit un contrat collectif d'assurance pour garantir en Responsabilité Civile à la fois votre groupement sportif affilié, ses dirigeants, ses préposés, ses licenciés et pratiquants (à l'exception des risques R4 qui nécessitent la souscription d'une police particulière). Cette Multirisque Adhérents Association peut garantir également chaque licencié en Individuelle Accident Corporel auprès de la M.A.C. (Mutuelle Accidents de la Confédération Générale des Œuvres Laïques) suivant les plafonds indiqués ci-dessous.

Les extensions proposées figurent dans le tableau ci-dessous (colonnes options) :

Nature des garanties	Garanlées de base	Option 1	Option 2	Option 3*
Frais de soins accident	7.623 €	7.623 €	7.623 €	7.623 €
Prothèse dentaire par dent	336 €	336 €	336 €	336 €
Lunettes de vue et lentilles	610 €	610 €	610 €	610 €
Frais de secours et de recherches	3.049 €	3.049 €	3.049 €	3.049 €
Prestations complémentaires	458 €	1.525 €	1.525 €	1.525 €
Invalidité permanente :				
- de 1 à 50%	30.490 € x taux	76.225 € x taux	76.225 € x taux	76.225 € x taux
- de 51 à 100%	91.470 € x taux > 50%	228.674 € x taux > 50%	228.674 € x taux > 50%	228.674 € x taux > 50%
	Maximum 60.980 €	Maximum 152.450 €	Maximum 152.450 €	Maximum 152.450 €
Décès accidentel	7.623 €	15.245 €	30.490 € + 7.623 € au conjoint + 3.812 € par enfant à charge (capital total maximum de 60.980 €)	7.623 €
	Compris dans l'adhésion 1,17 € par an	25,04 € par an	37,04 € par an	23,04 € par an

* Cette option 3 est réservée aux mineurs n'exerçant pas une activité salariée, ou aux étudiants jusqu'à 25 ans fiscalement à charge de leurs parents (option 1 ou 2 cependant accessible à ceux-ci).

• **Prestations complémentaires** : ces prestations compensent soit les pertes de salaire ou de revenus de l'accidenté (ou de ses parents se rendant à son chevet pour les mineurs), soit les frais de garde ou d'assistance ou de rattrapage scolaire de la victime.

• **Invalidité permanente** : les capitaux mentionnés ci-dessus sont réductibles proportionnellement au degré d'invalidité fixé par expertise.

Exemple pour la garantie de base avec une invalidité de 100% :

30.490 € x 50% 15.245 €

91.470 € x 50% 45.735 €

Total 60.980 €

Exemple pour les garanties 1 - 2 - 3 avec une invalidité de 100% :

76.225 € x 50% 38.113 €

228.674 € x 50% 114.337 €

Total 152.450 €

• **Décès** : l'indemnité en cas de décès de l'assuré au cours de la pratique des activités garanties est versée au profit :

a) des ayants droit légaux de la victime, si celle-ci est mineure,

b) au bénéficiaire désigné lors de l'adhésion si la victime est majeure, ou à défaut de bénéficiaire désigné, au conjoint de la victime, ou à défaut de ses enfants nés ou à naître ; à défaut de conjoint et d'enfants, aux ayants droit légaux.

Attestation pour les licenciés UFOLEP exerçant des activités R1, R2, R3, R5 ou R6

Je soussigné(e) licencié(e) de l'association ci-dessus mentionnée, reconnais avoir été informé(e) des garanties de base proposées avec la licence UFOLEP (dont la notice d'information m'a été remise) et des possibilités de souscription de garanties forfaitaires complémentaires.

Je souhaite bénéficier des garanties de base

J'atteste souscrire en extension, l'option :

1 2 3

Fait à le

Signature du licencié (du représentant légal pour les mineurs)

précédée de la mention « Lu et approuvé »

LES ACTIVITES CULTURELLES ET EDUCATIVES PRATIQUÉES AU SEIN DE L'ASSOCIATION

- 9990-Promotion des valeurs de la Ligue
- 9991-Engagement militant - question de société
- 9999-Activités statutaires

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

- 01-Agriculteur exploitant
- 05-Artisan, commerçant et chef d'entreprise
- 09-Cadre et profession intellectuelle supérieure
- 06-Employé
- 07-Enseignant
- 03-Etudiant
- 13-Ouvrier
- 14-Profession intermédiaire
- 11-Retraité
- 04-Sans activité professionnelle

REFLEXIONS-DEBATS-DEFENSE DES DROITS

- 3100-Conférences - débats
- 3101-Université populaire
- 3102-Groupe d'étude ou de recherche
- 3103-Droits de l'Homme
- 3104-Droits de l'Enfant
- 3105-Lutte contre les discriminations
- 3106-Lutte contre le racisme
- 3107-Education à la paix
- 3108-Autres : précisez
- 3109-Cercles Condorcet

FORMATION

- 3200-Formation professionnelle
- 3201-Insertion sociale
- 3202-Formation des enseignants
- 3203-Formation des bénévoles
- 3204-Formation BAFA - BAFD
- 3205-BP JEPS
- 3206-Formation aux métiers de l'animation
- 3207-Alphabétisation
- 3208-Illétrisme
- 3209-Réseau d'échanges et de savoirs
- 3210-Formation des animateurs
- 3211-DEFA DEJES

- 3212-Formation professionnelle sport

ARTS ET CULTURE, Spectacle vivant

- 3500-Diffusion / Création
- 3501-Education artistique, médiation
- 3502-Arts du cirque, Arts de la rue
- 3503-Théâtre
- 3504-Chant choral
- 3505-Musique
- 35051-Musique traditionnelle
- 35052-Musique acoustique
- 35053-Musique actuelle
- 35054-Cours de musique
- 35055-Cours de solfège
- 35056-Guitare
- 35057-Accordéon
- 35058-Piano
- 3507-Dances classiques et traditionnelles
- 3508-Dances modernes et contemporaines
- 3509-Dances urbaines
- 3510-Dances de salon

ARTS ET CULTURE, Livre, lecture, écriture

- 3520-Diffusion
- 3521-Médiation
- 3522-Pratique amateur
- 3524-Technique du livre
- 3525-Calligraphie
- 3526-Métier de l'imprimerie
- 3527-Bande dessinée

ARTS ET CULTURE, Arts visuels et appliqués

- 3530-Diffusion
- 3531-Education, Médiation
- 3532-Arts plastiques
- 3533-Vidéo
- 3534-Photographie
- 3535-Mode

ARTS ET CULTURE, Arts appliqués, arts décoratifs

- 3536-Art floral

- 3537-Forme et couleur
- 3538-Atelier d'art
- 35905-Travaux manuels
- 35906-Patchwork
- 35907-Scrapbooking
- 35908-Loisirs créatifs
- 35909-Broderie
- 35910-Peinture
- 35911-Couture
- 35912-Poterie
- 35916-Tapisserie
- 35917-Décoration

Culture scientifique et technique

- 3550-Club, atelier de pratique
- 3551-Sensibilisation, éducation, médiation
- 3552-Informatique
- 3553-Astronomie

Culture et patrimoine

- 3560-Echanges interculturels
- 3561-Cultures régionales
- 3562-Cultures du monde
- 3563-Promotion, valorisation du patrimoine
- 3564-Chantiers de rénovation

Action culturelle tous champs artistiques

- 3570-Diffusion
- 3571-Education, médiation
- 3572-Pratique amateur
- 3573-Organisation d'évènement
- 3574-Echanges intergénérationnels
- 3575-Expositions

AUTRES ACTIVITES CULTURELLES

- 35913-Cuisine
- 35914-Oenologie
- 35915-Gastronomie
- 35901-Jeux de sociétés
- 35902-Jeux de cartes
- 35903-Jeux ludiques

- 35904-Ludothèque
- 35918-Relaxation
- 35919-Apprentissage de la langue
- 35920-Anglais
- 35921-Espagnol

INTERNATIONAL

- 3600-Actions de solidarité nord - sud
- 3601-Activités européennes - Programmes de coopération européens
- 3610-Activités européennes - Fonds structurels
- 3602-Echanges franco-allemands
- 3603-Education au développement
- 3604-Rencontres internationales de jeunes
- 3605-Rencontres sportives
- 3606-Chantiers Internationaux
- 3607-Voyages éducatifs internationaux
- 3608-Voyages solidaires
- 3609-Tourisme solidaire

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- 3801-Défense, lobby
- 3802-Chantiers environnement
- 3803-Education à l'environnement
- 3804-Protection de la nature
- 3805-Promotion du commerce équitable
- 3806-Autre développement durable

ACTIVITES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

- 3900-Ateliers relais
- 3901-Classes relais
- 3902-Internats (relais ou de réussite éducative)
- 3903-Animation péri-scolaire
- 3904-Radio scolaire / Journaux scolaires
- 3906-Accompagnement à la scolarité
- 3907-Lire et Faire Lire
- 3908-Formation des délégués élèves
- 3909-Restauration d'enfants et de jeunes
- 3910-Garderie scolaire
- 3911-Travail avec les familles

LES ACTIVITES SPORTIVES UFOLEP PRATIQUÉES AU SEIN DE L'ASSOCIATION

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP - Risque 1

- 22001-Billard (12)
- 27004-Boules (12)
- 24001-Boomerang (12)
- 22002-Bowling (12)
- 24002-Cerf-volant (12)
- 22021-Croquet (12)
- 22003-Danse sportive (12)
- 22020-Autre danse (urbaine, classique,...) (12)
- 22022-Double Dutch (12)
- 29201-Ecole du sport labellisée activités R1 (12-13)
- 22023-Eveil corporel (12)
- 22024-Football de table (12)
- 26004-Golf et activités golfiques (12)
- 22004-Gymnastique d'entretien (APE) (12)
- 22005-Jogging (12)
- 22025-Marche nordique (12)
- 22010-Match d'improvisation théâtrale (12)
- 24010-Modélisme aérien (- 25 Kg) (12)
- 24012-Modélisme naval (12)
- 24013-Modélisme roulant (12)
- 24014-Musculation
- 22026-Pêche (12)
- 27007-Pétanque (12)
- 29110-Plurisport - Activités R1 (12-23)
- 22006-Randonnées pédestres (12)
- 22009-Raquette neige (12)
- 22008-Sophrologie (12)
- 23001-Sports collectifs locaux ou traditionnels
- 23015-Tai - Chi - Chuan (12)
- 22007-Yoga Qi - Gong - Gymnastiques douces (12)

SPORTS COLLECTIFS UFOLEP - Risque 2

- 25001-Base-ball
- 25002-Basket ball
- 29200-Ecole du sport labellisée activités R2 (12-14)
- 26040-Flag
- 25015-Floorball
- 25003-Football
- 25004-Futsal

- 25005-Hand-ball
- 25006-Hockey sur gazon
- 25007-Hockey sur glace
- 25008-Inter-cross
- 25014-Kin-ball
- 25009-Korfball
- 29120-Plurisport - Activités R2 (23)
- 25010-Rugby
- 26041-Speed ball
- 26001-Sports collectifs locaux ou traditionnels
- 26036-Street Hockey
- 26037-Tchoukball
- 25012-Volley ball
- 25013-Water-polo

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP - Risque 2

- 26030-Accro-Basket
- 23011-Aikido
- 26031-Arbalète
- 27001-Arts du cirque
- 27002-Athlétisme
- 21001-Activités aquatiques d'entretien (12)
- 23013-Autres arts martiaux
- 27003-Badminton
- 23020-Boxe éducative
- 23021-Boxe française
- 26032-Caisse à savon
- 22027-Canne de combat
- 21020-Canoë-kayak
- 23014-Capoteira (12)
- 21011-Char à voile
- 27020-Course d'orientation
- 27021-Course hors stade
- 26033-Echasse urbaine
- 26020-Epreuves combinées / raid multi-activités (15)
- 26003-Escalade-Grimpe arbre
- 27005-Escrime
- 27030-Gymnastique artistique
- 27031-Gymnastique rythmique sportive

- 27006-Haltérophilie - force athlétique
- 23010-Judo
- 26034-Ju Jitsu
- 23012-Karaté
- 29045-Marche aquatique
- 26035-Luttes traditionnelles
- 27022-Marche sportive
- 21002-Natation
- 26005-Patinage sur glace
- 28003-Roller
- 27014-Sarbacane
- 28005-Skate
- 28020-Ski alpin
- 28021-Ski de fond - de randonnée
- 26002-Sports locaux ou traditionnels
- 27013-Squash
- 28022-Surf et autres activités neige
- 27008-Tennis
- 27009-Tennis de table
- 27010-Tir
- 27011-Tir à l'arc
- 26038-Trotinette
- 27012-Twirling baton
- 27032-Trampoline
- 26039-Viet Vo Dan
- 21012-Voile
- 21010-Autres activités nautiques non motorisées

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP - Risque 3

- 29042-Accrobranche
- 28010-Alpinisme et escalade sur glace
- 29043-Biathlon
- 29044-Canyoning
- 26021-Epreuves combinées (sans activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités
- 28001-Equitation
- 29039-Parkour (16)
- 21022-Plongée sous-marine
- 29040-Rafting
- 28002-Randonnées équestres

- 21030-Ski nautique
- 28004-Spéléologie

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP - Risque 4

- (sans garanties d'assurances, Prendre contact avec la Délégation Départementale APAC)
- 24021-Parachutisme
 - 24022-UIM
 - 24023-Vol à voile
 - 24024-Vol libre
 - 21031-VNM-Jet-ski

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP - Risque 5

- 26010-Buathlon-triathlon-bike-and-run
- 26011-Cycle - Bieres
- 26012-Cyclo - Cyclo-sport
- 26013-Cyclo - Cyclotourisme
- 26015-Cyclo - Vélo-trial-Bike trial
- 29027-Cycle - Dirt
- 26014-Cyclo - VTT en compétition
- 29046-Cyclo - VTT randonnées (21)
- 26022-Epreuves combinées (avec activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP - Risque 6

- 29001-Auto - Ecole d'initiation à la conduite et de pilotage de 12 à 18 ans
- 29020-Auto - Kart-cross
- 29021-Auto - Karting piste
- 29004-Auto - Poursuite sur terre
- 29005-Auto - Trial 4x4
- 29007-Auto - Randonnées loisirs 4x4
- 29032-Moto - Enduro
- 29033-Moto - Vitesse (17)
- 29034-Moto - Moto-cross (18)
- 29035-Moto - Trial
- 29030-Moto - Ecole de conduite (19)
- 29036-Moto - Randonnées loisirs (20)

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT 2016/2017

(Votre association dispose de notices individuelles précisant les tarifs et les conditions de souscription)

	Plafond	Plafond	Plafond	Plafond
	Garanties de base	CIP Option 1	CIP Option 2	CIP Option 3 (22)
Nature des garanties				
Frais de soins accident	7.623 €	7.623 €	7.623 €	7.623 €
Prothèse dentaire	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent
Lunettes de vue et lentilles	610 €	610 €	610 €	610 €
Prestations complémentaires	305 € 458 € pour les licenciés UFOLEP	1.525 €	1.525 €	1.525 €
Invalidité permanente :				
- de 1 à 50%	30.490 € x taux	76.225 € x taux	76.225 € x taux	76.225 € x taux
- de 51 à 100%	91.470 € x taux > 50% Maximum 60.980 €	228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €
Décès par accident	6.098 € 7.623 € pour les licenciés UFOLEP	15.245 €	30.490 € + 7.623 € au conjoint + 3.812 € par enfant à charge (capital total maximum de 60.980 €)	6.098 € 7.623 € pour les licenciés UFOLEP
Tarifs pratiquant 2016/2017	1,17 €	25,04 €	37,04 €	23,04 €

- (12) Activités où le certificat médical est obligatoire uniquement à la 1ère délivrance de la licence s'il n'y a pas de pratique compétitive. La licence portera la mention «Pas de pratique compétitive».
- (13) Les activités doivent se limiter à celles de risque 1 (R1), mais si une école du sport a des activités exceptionnelles ou temporaires de risque 2 (R2), 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) & (R6), elle devra souscrire auprès de l'APAC une garantie complémentaire spécifique (RAT, CAP etc...).
- (14) Les activités doivent se limiter à celles de risque 2 (R2), mais si une école du sport a des activités exceptionnelles ou temporaires de risque 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) & (R6) , elle devra souscrire auprès de l'APAC une garantie complémentaire spécifique (RAT, CAP etc...).
- (15) Sans les activités relevant du risque 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) ou 6 (R6).
- (16) Cf. règlement technique UFOLEP.

- (17) Vitesse, endurance, 50 A Galet.
- (18) Course sur prairie, endurance tout terrain, 50cc, quad.
- (19) Pour les licenciés à partir de 6 ans en préparation du CASM ou en perfectionnement hors compétition
- (20) Dispensé du CASM mais permis de conduire obligatoire sur voie publique.
- (21) Pratique ne donnant pas lieu à la délivrance d'une carte compétiteur VTT, à une activité chronométrée ou à un classement
- (22) L'option 3 est réservée aux mineurs n'exerçant pas une activité salariée et aux étudiants fiscalement à charge de leurs parents.
- (23) En choisissant la code «Plurisport», le licencié ne peut pratiquer que les activités déclarées par son association et qui apparaissent sur sa licence UFOLEP.

INFORMATION CNIL

La Ligue de l'enseignement déclare ses fichiers de membres et d'associations affiliées à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Veuillez vous adresser à votre association ou vous connecter sur www.afilique.org